

évaluation et prise en charge du bien-être de l'animal malade

et/ou hospitalisé quel rôle pour le vétérinaire ?

Plus que tout autre, l'animal malade est sujet au stress et à la douleur. En consultation comme durant une hospitalisation, le vétérinaire doit anticiper sur ces deux aspects, utiliser des critères objectifs d'évaluation, au moyen de grilles de douleur et de confort, et communiquer clairement avec le propriétaire sur ces examens.

Le vétérinaire exerce dans une société qui a beaucoup évolué sur la reconnaissance du bien-être des équidés de loisirs et de sport dans les 10 dernières années, que cela soit chez les amateurs ou chez les professionnels de la filière équine. Cela se traduit par exemple, par la nomination, au sein d'organismes nationaux ou internationaux comme la FFE (Fédération Française Equestre) ou la FEI (Fédération Equestre internationale), de commissions et de cadres responsables du "Welfare", et au sein de la profession vétérinaire, par des prises de position médiatiques sur la fin de vie ou sur des pratiques sportives répréhensibles (récemment en endurance équestre).

La médecine équine a également évolué de façon remarquable depuis 15 ans : on note plus de chevaux à soigner, plus d'attentes des propriétaires, mais également plus de tension à l'encontre des vétérinaires. Ainsi, on attend d'eux de mieux accompagner médicalement l'éthique dans le sport, et de fournir le conseil le plus éclairé et précis par rapport à une intervention médicale ou à une maladie. Nous exerçons une médecine vétérinaire qui s'est beaucoup "technifiée" grâce à des moyens diagnostiques et thérapeutiques permettant d'aller plus loin sur le plan des résultats et du pronostic. Il

nous incombe de savoir garder les bons côtés de la technique sans oublier avant tout de garantir le bien-être de nos équidés "patients" grâce la gestion de la douleur et de la santé, en restant pragmatiquement éthique, indépendant et déontologique comme le veut notre code professionnel.

LE CHEVAL, MALADE OU HOSPITALISÉ : COMMENT ANTICIPER LES FACTEURS DE RISQUE IMPACTANT SON BIEN-ÊTRE ?

Même si le vétérinaire est amené à agir comme consultant éclairé du bien-être lors de toutes ses interactions avec un équidé et son détenteur (acquisition, visite d'achat, compétitions équestres, activité de reproduction), il est particulièrement sollicité lorsqu'il est appelé pour un animal malade ou "inapte", et lorsqu'il prend en charge et / ou hospitalise un équidé pour le soigner.

Les circonstances et les signes d'appel "vétérinaires" les plus fréquents à l'origine d'une altération du bien-être d'un équidé sont essentiellement les coliques, les problèmes locomoteurs aigus ou chroniques (sans oublier les fourbures), les traumatismes et les pertes de poids. Lors de toute consultation relative à ces mots-clés, une gestion médicale de qualité à T=0 est impérative : elle doit obligatoirement se concevoir, tout en informant le détenteur sur les facteurs de risque à l'origine de ces affections, car c'est la clé d'une bonne prise en charge qui favorise aussi le retour vers un meilleur état de bien-être. En effet, un changement de propriétaire, de lieu de vie ou de congénères, un apport alimentaire inadéquat, une gestion sportive inadaptée, un sevrage ou une séparation mal préparée, un transport insuffisamment anticipé, sont souvent sous-jacents aux problèmes de santé potentiellement graves pour lesquels nous sommes appelés.

Être disponible, à l'écoute, formé et compétent (seul ou à plusieurs, au sein d'une

Agnès Benamou-Smith,
Joséphine Luquet

Clinequine, VetAgroSup,
Université de Lyon, Marcy L'Etoile

Objectifs pédagogiques

Inclure l'évaluation du bien-être dans la consultation vétérinaire.

Utiliser les outils de détection du mal-être pour reconnaître la douleur précocément.

Inclure un véritable suivi de la douleur et du bien-être durant l'hospitalisation d'un équidé.

En pratique

Les signes d'appel d'une altération du bien-être d'un équidé sont essentiellement les coliques, les problèmes locomoteurs aigus ou chroniques (sans oublier les fourbures), les traumatismes et les pertes de poids.

CHEVAL

Crédit Formation Continue :
0,05 CFC par article